

MIEUX COMPRENDRE NOTRE ACTION

EN 5 QUESTIONS

Serge MICHAUX

Accompagnateur de
projet chez BGE Landes
Tec Ge Coop depuis 2001



#INTERVIEW!

Bonjour Serge, pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

Bonjour, après une maîtrise AES (Administration, Economie et Sociale), j'ai exercé durant 2 ans dans le secteur bancaire. Très vite, j'ai souhaité me tourner vers un accompagnement plus global afin d'y trouver une dimension plus humaine, qui me correspond mieux. C'est ainsi qu'en 2001 j'ai rejoint l'équipe de BGE Landes Tec Ge Coop en tant que conseiller afin de mettre mes compétences au service de porteurs de projets désireux de créer leur activité.

En quoi consiste votre rôle de conseiller au sein de BGE Landes Tec Ge Coop ?

Mon rôle est d'accompagner toute personne porteuse d'un projet de création, quel que soit le degré d'avancement de celui-ci. Chaque individu et chaque projet étant unique, mes missions sont variées ! Mon rôle premier est l'écoute : prendre connaissance du parcours des personnes, identifier leurs aspirations et besoins. Je peux ensuite leur apporter des conseils techniques, les aider à construire leur plan professionnel (qui souvent est aussi un projet de vie), déterminer les compétences à développer, et leur proposer des formations adaptées, trouver des solutions de financement, les orienter vers le dispositif couveuse... Le tout en les familiarisant avec l'environnement entrepreneurial qu'ils découvrent.

Qui peut bénéficier de votre accompagnement ?

Nous accompagnons toutes celles et ceux qui souhaitent créer leur propre activité et particulièrement

les personnes éloignées de l'emploi durable en besoin d'insertion professionnelle, avec le soutien du Conseil départemental des Landes.

Quelles sont les étapes fondamentales dans l'élaboration d'un projet ?

Selon moi, les étapes essentielles à l'élaboration d'un projet sont :

- ✓ Vérifier l'adéquation Homme/Projet, c'est-à-dire s'assurer que le parcours, l'expérience et les compétences du futur créateur correspondent à l'activité choisie.
- ✓ S'assurer de la cohérence du projet au regard du potentiel du territoire.
- ✓ Évaluer le budget nécessaire et explorer les possibilités de financement
- ✓ Identifier les options juridiques / fiscales / sociales les plus adaptées.

Si vous aviez un conseil à donner à une personne qui souhaite créer son propre emploi, ce serait ?

Un projet repose tout d'abord sur celui qui le porte, il ne faut pas négliger la polycompétence et l'adaptabilité nécessaire au pilotage de celui-ci. Ensuite, il prend forme grâce aux clients potentiels. Il est donc essentiel de sonder le territoire et les besoins de la population ciblée avant de se lancer !